



RÈGLEMENT AQUA NINJA WARRIOR'S



En participant à l'événement « Aqua Ninja Warrior's », vous garantissez que vous avez compris et accepté les conditions générales énoncées ci-dessous par la SPL du Centre Aquatique Amandinois, organisatrice de l'événement « Aqua Ninja Warrior's » :

1. ORGANISATION :

Les participants doivent se conformer au règlement de l'épreuve, aux directives de l'organisation ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les bassins (respect de notre règlement intérieur). Le non-respect de cette clause dégage toute responsabilité de l'organisation et entraîne l'application des lois en vigueur.

La course Aqua Ninja Warrior's est encadrée par les Maîtres-nageurs Sauveteurs dont le rôle est d'assurer le bon déroulement de l'épreuve. Les Maîtres-nageurs Sauveteurs peuvent à tout moment arrêter un participant pour des raisons de sécurité. Le non-respect des consignes données par les Maîtres-nageurs Sauveteurs dégage toute responsabilité de l'organisation.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La course « Aqua Ninja Warrior's » se déroule individuellement.

En s'inscrivant, les participants déclarent être dans un état de santé leur permettant de participer à ces différents efforts physiques, notamment être capables de nager, ou d'effectuer un effort relativement intense.

L'âge minimum requis pour participer est de 12 ans : pour des raisons de sécurité et d'assurances, aucune exception ne sera faite sur ce point. Les mineurs participent à la course sous la responsabilité de leurs parents.

Il appartient à chaque participant de décider de prendre le risque de tenter de franchir chaque obstacle. Le parcours d'obstacles doit être franchi dans sa totalité pour que le temps réalisé soit comptabilisé. En s'inscrivant aux Aqua Ninja Warrior's, chaque participant est conscient des risques et du caractère difficile d'une telle activité physique. Le participant en assumera seul les conséquences éventuelles.

Le participant décide donc, volontairement en fonction de ses capacités et en pleine conscience des risques existants, de prendre part ou non à l'épreuve ou au franchissement d'un obstacle.

3. PRINCIPE ET DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

Les participants suivent, le sens du parcours, le balisage.

L'Aqua Ninja Warrior's est un concours de franchissements d'obstacles où toute chute ou échec est éliminatoire.

Pour vaincre, les participants doivent terminer le parcours dont la difficulté va crescendo. Le principe de l'épreuve est simple : les participants doivent franchir le plus rapidement possible un enchaînement de cinq à dix obstacles avant de frapper un buzzer. Seuls les meilleurs temps sont qualifiés.

4. INSCRIPTION :

L'inscription à la course est de 3 € en plus de l'entrée de la piscine (selon les tarifs en vigueur). En préinscription, le tarif est de 2€ en plus de l'entrée de la piscine (selon les tarifs en vigueur).

Toute inscription ou préinscription est définitive et ne pourra donner place à un remboursement.

Lors de l'inscription, une pièce d'identité sera demandée ; il incombe à la personne de remplir l'attestation joint à l'inscription afin d'attester sa bonne santé et de savoir nager.

Les organisateurs considèrent ainsi que tout participant qui prend part au départ de la course marque son accord avec le règlement et les conditions ci-énoncées.

5. MATÉRIEL :

Aucun matériel spécifique n'est requis si ce n'est qu'un maillot de bain. Les cheveux doivent être attachés. Le port de lentilles de contact et de lunettes de vue sont interdits.

6. RESPONSABILITÉ :

Par son engagement, chaque participant marque son accord sur le règlement de l'épreuve et sur le strict respect de notre règlement intérieur.

Chaque participant est tenu de s'assurer qu'il est couvert par sa propre assurance ou par sa mutuelle en cas d'accident ou de blessure survenant lors de sa participation à un événement comme les Aqua Ninja Warrior's.

De par son inscription, chaque participant se déclare en bonne santé et apte à l'accomplissement des efforts physiques nécessaires à l'épreuve des Aqua Ninja Warrior's.

Le participant assume tous les risques liés à sa participation (ou à la participation du mineur) à l'événement, y compris, mais sans s'y limiter, les accidents, les glissades, les chutes, les actes négligents d'autres participants et confirme qu'il comprend que la participation à l'événement est une activité potentiellement dangereuse pendant laquelle des blessures pourraient se produire.

Les participants certifient également qu'ils ne sont pas en état de digestion lorsqu'ils démarrent l'activité Aqua Ninja Warrior's. En effet, comme l'épreuve est aquatique, ils risqueraient, le cas échéant, l'hydrocution.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité, notamment dans les cas suivants :

- Les accidents survenant aux personnes (présentes sur les lieux) autres que les organisateurs et le personnel.
- Tout vol, perte ou détérioration de biens appartenant aux participants et aux personnes présentes sur le site du challenge, même si ce matériel a été stocké dans les infrastructures de l'organisation. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance.
- Tout participant reste donc responsable de lui-même et des personnes/choses qu'il a sous sa garde (art. 1382 et suivants du Code civil). En cas d'accident engageant sa responsabilité, il reconnaît qu'il en sera l'unique répondant et qu'il a, le cas échéant, souscrit une assurance « responsabilité civile familiale » visant à l'assurer pour les dommages qu'il pourrait causer aux tiers.

• En cas d'accident le touchant personnellement, tout participant prend acte qu'il a été mis au courant qu'il devait se renseigner sur la couverture dont il bénéficie via sa propre assurance et/ou mutuelle.

7. PROTECTION DES DONNÉES & DROIT À L'IMAGE :

Vous autorisez la SPL du Centre Aquatique de l'Amandinois à stocker vos informations personnelles et à les partager avec ses partenaires événementiels, dans chaque cas en relation avec l'organisation, la mise en scène et l'administration de l'événement et/ou la promotion d'autres biens et services auprès de tiers soigneusement sélectionnés.

Les renseignements médicaux ne seront utilisés que pour vous prodiguer une assistance médicale lors de l'événement.

Par sa participation à l'événement, le participant déclare être d'accord que sa photo et son image, imprimée, en ligne, sur film ou sur vidéo etc., soit éventuellement utilisée à usages promotionnels part et pour la SPL du Centre Aquatique de l'Amandinois sans réclamer de rémunération.

Date : __ / __ / 2018

Signature :
précédée de la mention « Lu et approuvé »

ATTESTATION / INSCRIPTION CATÉGORIE 18 ANS ET +

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Né(e) :

Adresse :

.....

Cadre réservé au Centre Aquatique

Bracelet N° :

certifie que mon état de santé ne présente aucune contre-indication à la pratique :

- des passages d'obstacles,
- du franchissement de passage d'eau,
- de la natation sur une longueur minimum de 25 m.

en cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'événement Aqua Ninja Warrior's (disponible sur notre site ou à l'accueil du Centre Aquatique Amandinois).

Date : __ / __ / 2018

Signature :

ATTESTATION / INSCRIPTION CATÉGORIE 12/17 ANS

Je soussigné(e),

Mr* ou Mme*

Certifie que l'état de santé de mon fils* - ma fille* :

Nom :

Prénom :

Né(e) :

Adresse :

.....

**Rayer la mention inutile*

Cadre réservé au Centre Aquatique

Bracelet N° :

ne présente aucune contre-indication à la pratique :

- des passages d'obstacles,
- du franchissement de passage d'eau,
- de la natation sur une longueur minimum de 25 m.

en cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'événement Aqua Ninja Warrior's (disponible sur notre site ou à l'accueil du Centre Aquatique Amandinois).

Date : __ / __ / 2018

Signature :